

Présentation de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) de ville en Vaucluse

Ressources Santé Vaucluse (RSV) est un acteur central dans la coordination des parcours de santé par le co-portage de 2 autres dispositifs répondant à une population large : le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) et la C360 (Communauté 360). En complémentarité, l'association RSV portera la PASS de ville en Vaucluse.

Expérimentée avec succès sur d'autres départements, **la PASS de ville est un dispositif qui a pour objectif de permettre à des personnes sans couverture maladie de bénéficier d'un accompagnement pour accéder à des soins de ville -sans avance des frais-** : consultations médicales, dentaires, médicaments, analyses médicales..., **et en parallèle, faciliter l'ouverture ou la réactivation de leurs droits en santé**

Sa mission principale est de fluidifier les parcours de santé des personnes les plus précaires en s'appuyant sur un réseau territorial de partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux du droit commun. Cette modalité d'organisation, en permettant une prise en charge sanitaire et sociale de proximité pour les personnes en situation de précarité et/ou les plus éloignées du système de santé, contribue à faciliter leur accès aux soins et à la prévention, à limiter les ruptures dans les parcours et les pertes de chance associées.

Une première phase de déploiement de la PASS de Ville est prévue sur les communes d'Avignon, de Carpentras et de Cavaillon, choisies en raison de leur taux élevé de personnes en situation de précarité et leur nombre de QPV.

Les publics ciblés sont les :

- Personnes sans droits ouverts ou actifs à la protection maladie, quel que soit l'âge
- Personnes en situation de précarité, d'isolement ou de vulnérabilité sociale
- Personnes victimes des violences infra familiales et ayant quitté le conjoint/domicile, et de fait en rupture de droits
- Publics en renoncement aux soins, repérés et orientés par les partenaires (CCAS, CHRS, associations, professionnels de santé...)
- Ayants droit (enfants, conjoints, etc.)

Trois types d'actions sont proposés :

- En matière d'accès aux droits : évaluation sociale et repérage des vulnérabilités, information de la personne sur ses droits, aide à la constitution des dossiers d'ouverture de droits à une protection maladie en lien avec les caisses de sécurité sociale et les organismes sociaux
- En matière d'accès aux soins : évaluation des besoins en santé, orientation/coordination, voire accompagnement physique vers les soins de 1er recours, auprès de professionnels partenaires (médecin généraliste, dentiste, infirmier, pharmacien, sage-femme, laboratoires d'analyse, imagerie médicale...)
- En matière de prévention : orientation vers les actions de sensibilisation, d'éducation à la santé, de dépistages et de prévention des partenaires ; si besoin, animation d'actions de sensibilisation, d'éducation à la santé ou de prévention.

Le projet nécessite une collaboration pleine et entière des partenaires du territoire : CPAM/MSA, CPTS/URPS, professionnels de santé, centres d'imagerie, laboratoires, acteurs du droit commun, acteurs spécialisés dans le champ de la précarité, équipes de soins pour les publics précaires...

L'équipe dédiée sera composée d'1 chef de projet, de 2 coordinateur/trices de parcours de formation initiale assistant(e) de service social et infirmier(e), et d'1 médiateur/trice de santé.

Elle disposera d'un espace d'accueil dédiés en sein de RSV, ainsi que des locaux mis à disposition, dans le cadre de conventions avec nos partenaires, à Avignon, Carpentras et Cavaillon.

Définition du poste

La coordinatrice parcours de soin PASS de ville, de formation infirmière, a pour mission principale d'assurer l'accueil et l'évaluation en santé du public cible. Elle assure l'orientation, la coordination et l'appui au parcours de soins. Elle accompagne la personne à devenir actrice de son parcours de santé. Elle met également en œuvre des actions de prévention et d'éducation à la santé. Son activité est définie, en concertation avec la cheffe de projet, en cohérence avec la stratégie territoriale et interne. Elle fait partie de l'équipe opérationnelle de la PASS de ville et travaille en articulation étroite avec les 2 dispositifs DAC et C360, ainsi qu'avec les partenaires du territoire, notamment les acteurs du soin et de la précarité.

Activités principales

- Accueil physique, téléphonique et mail de la personne et de son entourage sur rendez-vous et sans rendez-vous, sur l'ensemble des lieux de permanence identifiés sur le territoire (dans un premier temps, Avignon, Carpentras et Cavaillon) avec l'équipe opérationnelle de la PASS (assistant de service social et médiateur santé)
- Prise en compte de la demande et évaluation des besoins en soins et de la situation globale (santé, social, administratif...) en respectant le principe de subsidiarité
- Organisation et coordination du parcours de santé avec la personne (prise de rendez-vous médical, paramédical...) en respectant le principe de subsidiarité
- Accompagnement possible des personnes sur les rendez-vous selon les besoins et le contexte
- Information des patients sur leur droits en santé et sur l'avancée de l'ouverture de leurs droits
- Aide à la compréhension des prescriptions médicales, des résultats d'examen ou des compte-rendu médicaux
- Traçabilité des démarches entreprises dans le dossier de soins (logiciel dédié, ouverture MES) en lien avec les indicateurs de suivi d'activité
- Organisation d'actions d'éducation à la santé ou thérapeutique de manière individuelle ou collective (hygiène, contraception, alimentation, vaccination et dépistage)
- Participation aux réunions d'équipe et de fonctionnement
- Participation à des rencontres formalisées avec les partenaires
- Coopération avec la PASS hospitalière et les autres services hospitaliers (SAU...)
- Participation aux formations organisées par la CPAM/MSA, etc.
- En lien avec les partenaires du soin et de la précarité, identification des situations individuelles relevant des missions de la PASS de ville, avec une caractérisation de l'urgence
- Reporting réguliers des ruptures de parcours observées à la cheffe de projet, pour alimenter les données territoriales

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles

Liens hiérarchiques :

- avec la direction (N+2)
- avec la cheffe de projet PASS de ville (N+1)

Liens fonctionnels :

- avec la cheffe de service et l'équipe opérationnelle de coordination et DAC/C360
- avec les fonctions supports (administratif, facturation...)
- avec le pôle de coordination territoriale (chefs de projets territoriaux et C360, chargée de mission numérique...)
- avec le médecin coordinateur

Profil recherché et compétences

- Diplôme d'état d'infirmière, avec une expérience professionnelle à minima 3 ans
- Capacité à travailler en autonomie sur le terrain
- Capacité à travailler en équipe en interne et en réseau pluriprofessionnel
- Capacité d'évaluation clinique des situations complexes
- Capacité d'adaptation à la prise en soin des publics en situation de grande précarité
- Connaissance du tissu sanitaire, social et médico-social, de préférence du territoire concerné, avec un focus précarité et vulnérabilité

Type de contrat et conditions d'exercice

- 1 ETP en CDI (en application de la CCN 51)
- Salaire mensuel brut : à partir de 2 500 € + prime Ségur 238 € brut, selon diplôme et ancienneté dans une fonction similaire
- Territoires d'activité : dans un premier temps, Avignon, Carpentras et Cavaillon
- Travail au siège et sur les permanences : poste itinérant
- Nombreux déplacements à prévoir (véhicule de service ou personnel)
- Possibilité d'adapter les horaires selon les publics

Modalités de candidature

Poste à pourvoir dès que possible (création de poste)

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer à francois.barriere@rsv84.fr jusqu'au 20 janvier 2026